

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 31/001/2008 – ÉFAI

1^{er} avril 2008

AU 82/08 **Détention au secret / Craintes de torture**

YÉMEN **Ahmed Omar bin Farid (h), écrivain et militant**
Hassan Baoom (h), militant
Ali Haitham al Gharib (h), écrivain et militant
Ali Munasser Mohamed (h), premier secrétaire du Parti socialiste

à Aden

Yahya Ghalib al Shuaibi (h), juriste et militant
ainsi qu'un nombre indéterminé d'autres personnes

Au moins cinq personnes, dont celles nommées plus haut, auraient été arrêtées par les forces de sécurité yéménites le 31 mars et le 1^{er} avril dans les villes méridionales d'Aden, Al Dhali et Radfan. La plupart étant apparemment détenues au secret, Amnesty International craint qu'elles ne subissent des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements. On ne dispose pas d'informations précises concernant leur lieu de détention.

Le motif de leur arrestation n'est pas très clair, mais celle-ci pourrait avoir un lien, selon certaines sources, avec les manifestations et l'action militante de soldats en retraite dans le sud du Yémen, qui se plaignent de subir des discriminations en matière d'emploi, de salaires et de pensions de retraite par rapport aux anciens militaires du nord du pays.

La plupart des hommes nommés plus haut avaient déjà été appréhendés en août et septembre 2007 pour avoir participé à des manifestations sur la Place de la Liberté, dans le centre d'Aden, ainsi qu'à Al Mukalla. Les protestataires, d'anciens soldats, se plaignaient de ce que leurs pensions ne leur avaient pas été versées par le gouvernement, ou avec beaucoup de retard.

Amnesty International craint que ces hommes ne soient privés de liberté uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression et de réunion. Si tel était le cas, il s'agirait de prisonniers d'opinion.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La plupart des anciens soldats arrêtés faisaient partie de l'armée de l'ex-République populaire démocratique du Yémen (RPDY). Après la réunification du pays en 1990, les troupes de la RPDY (sud du Yémen) et de la République arabe du Yémen (RAY, nord du Yémen) ont été rassemblées en une seule armée, celle de la nouvelle République du Yémen. Cependant, à la suite de la guerre civile de 1994, de nombreux soldats de l'ex-RPDY ont été renvoyés de l'armée. Ces anciens militaires, ainsi que ceux qui appartiennent encore à l'armée actuelle, affirment subir des discriminations par rapport aux soldats qui avaient fait partie de l'armée du nord.

ACTION RECOMMANDÉE : Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à veiller à ce que les personnes nommées plus haut soient protégées contre toute forme de torture ou de mauvais traitements et qu'elles soient autorisées dans les meilleurs délais à être régulièrement en contact avec les avocats de leur choix et leurs proches, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;
- demandez leur libération immédiate et inconditionnelle si ces personnes sont détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et de réunion ;
- priez les autorités de révéler publiquement la nature des charges éventuellement retenues contre ces personnes et engagez-les à veiller à ce que toute procédure judiciaire engagée à leur encontre soit conforme aux normes internationales d'équité.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency General 'Ali 'Abdullah Saleh
President of the Republic of Yemen
Sana'a
République du Yémen

Fax : + 967 127 4147

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,

Procureur général :

His Excellency 'Abdullah al-'Ulufi
Office of Attorney General
Sana'a
République du Yémen

Fax : + 967 137 4412

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Dr Rashid Muhammad al-'Alimi
Ministry of Interior
Sana'a
République du Yémen

Fax : + 967 1 332 511

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Ministre des Droits humains :

Her Excellency Houda 'Ali 'Abdullatif al- Baan
Ministry for Human Rights
Sana'a
République du Yémen

Fax : + 967 1 444 838

Formule d'appel : Your Excellency, / Madame la Ministre,

Ministre de la Justice

Dr. Ghazi Shaif Al-Aghbari

Ministry of Justice
Sana'a
République du Yémen

Fax : + 967 1 222 015

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 13 MAI 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.